

# SENSIBILISER SON ENFANT À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS



## HABILETÉS FINANCIÈRES

- PROTÉGER SES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Votre enfant souhaite créer son profil d'utilisateur sur un site Internet? Le moment est probablement bien choisi pour faire le survol avec lui des moyens de garder secrètes ses informations importantes. À la fin de cette activité, il sera en mesure de connaître les bonnes pratiques pour protéger ses renseignements personnels et naviguer sur Internet de façon sécuritaire.

## ▶ QUELS SONT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONSIDÉRÉS COMME CONFIDENTIELS ?

Votre enfant veut s'inscrire à un jeu en ligne et se demande pourquoi vous insistez autant sur la protection de ses renseignements personnels? Il est temps de le conscientiser à l'importance de ces informations pour une personne mal intentionnée.

### Les renseignements personnels à tenir secrets

- Adresse
- Numéro de téléphone
- Nom
- Date de naissance
- Nom des parents
- Numéro d'identification personnel (NIP)
- Données financières
- Numéro d'assurance sociale
- Toute autre information concernant de près l'identité

Des renseignements sont considérés personnels quand ils permettent d'identifier précisément une personne. La couleur des cheveux ou la grandeur sont des informations plus génériques; une personne malveillante ne pourrait pas voler une identité avec celles-ci. Cependant, avec le nom, l'âge, le nom des parents, etc., il est possible de le faire.

Le NIP est un bon exemple concret à donner à votre enfant. Il s'agit d'une information qui doit rester secrète pour éviter qu'une personne s'approprie votre argent.

Parce que les images valent mille mots, visionnez la vidéo **Une identité bien protégée** pour aborder le sujet avec votre enfant.



**MATÉRIEL  
COMPLÉMENTAIRE**  
Une identité bien protégée  
[Sur desjardins.com](http://Sur.desjardins.com)

## POURQUOI LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT-ILS SI PRÉCIEUX ?

Il peut s'avérer difficile pour un enfant de concevoir que certains renseignements doivent rester confidentiels pour des raisons de sécurité. Pourquoi ne devrait-il pas divulguer certains renseignements, même à ses amis ?

### **Adopter un comportement sécuritaire sur le Web**

- S'assurer de toujours avoir une bonne protection antivirus à jour sur l'ordinateur de la maison.
- Laisser l'ordinateur dans un endroit visible de la maison afin que les adultes puissent superviser l'utilisation qui en est faite.
- Passer du temps parent-enfant dans l'environnement numérique.
- Fixer des limites de temps et d'utilisation d'Internet.
- Se familiariser avec les dangers d'Internet.
- Insister sur le fait que le principe « Ne pas parler aux étrangers » s'applique également à l'environnement numérique.
- Interdire de mettre en ligne des photos sans supervision préalable.
- Appliquer les contrôles de filtrage et parentaux.
- Éviter de partager les renseignements personnels.

Voici quelques conseils pour aider votre enfant à mieux comprendre l'importance des renseignements personnels.

#### **1. L'information liée à un compte d'utilisateur**

Votre enfant peut être inscrit à plusieurs services Web: salles de clavardage, jeux interactifs, services de messagerie électronique, etc. Lors de l'inscription, certains sites peuvent demander l'âge de l'utilisateur, son numéro de téléphone et son adresse. En tout temps, assurez-vous de valider avec lui que l'information demandée n'est pas accessible publiquement et qu'elle ne sera pas utilisée à d'autres fins, comme l'envoi automatique de notifications aux abonnés, par exemple.

## 2. Le mot de passe

Pour éviter une usurpation d'identité, trouver un mot de passe élaboré qui contient des lettres (minuscules et majuscules) et au moins un chiffre.

## 3. Le NIP

Dès que votre enfant possède un compte dans une institution financière, il doit redoubler de vigilance pour éviter les fraudes et le vol. Votre enfant doit comprendre dès lors que les informations relatives à ses données financières, comme le numéro de compte ou le NIP, doivent toujours rester secrètes pour éviter qu'une personne malveillante n'ait accès au compte.

# QUELQUES RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES ABONNEMENTS SUR INTERNET

Avec la multiplication des nouveaux réseaux sociaux, votre enfant est quotidiennement sollicité à s'abonner à plusieurs services. Bien que Facebook nécessite l'âge minimal de 13 ans pour autoriser la création d'un compte, votre enfant peut facilement s'abonner à des salles de clavardage en ligne ou à des sites Web proposant des jeux éducatifs.

## 3 règles à établir dès les premiers pas de votre enfant sur le Web

1. **Les renseignements personnels doivent le rester.** Surtout ceux concernant la localité (adresse, ville, numéro de téléphone). Il est recommandé que les enfants utilisent un pseudonyme et un avatar lorsqu'ils créent un profil sur un site.
2. **Le langage doit rester respectueux.** Comme au parc et dans la cour d'école, les sites de discussions ou de jeux en ligne sont des endroits où nous pouvons discuter de tout et de rien, avec des gens qui ont les mêmes intérêts que nous. Le langage irrespectueux risque l'expulsion du membre.
3. **Dès qu'il y a de l'inconfort, il faut en parler.** Que ce soit en lien avec une situation de cyberintimidation ou parce qu'un membre tente d'en savoir un peu trop sur sa vie personnelle, votre enfant doit être au courant dès le départ qu'à partir du moment où il n'est plus à l'aise, il doit en parler rapidement à un adulte en qui il a confiance.

## Conseils de sécurité sur l'identité numérique

- Discuter des façons sécuritaires de faire un achat en ligne sur un site transactionnel. Si votre enfant souhaite faire un achat en ligne, malgré son jeune âge, il doit être le plus informé possible avant que procéder ou non à la transaction.
- S'assurer de pouvoir modifier ou supprimer en tout temps certaines informations si vous jugez qu'elles n'ont pas leur place sur le profil de votre enfant.
- S'assurer d'avoir accès à un guide expliquant les mesures qui sont prises pour protéger l'identité et les informations fournies lors de l'inscription de votre enfant.
- Valider l'information fournie par votre enfant lorsqu'il s'inscrit en ligne avant de confirmer son inscription. Souvent, les sites conçus pour les enfants exigent l'approbation des parents avant de terminer le processus d'inscription.

- Lire la section « À propos » d'un site Web est une mesure de protection simple à réaliser. Elle présente habituellement des informations concernant les créateurs du service, leur historique, leur mission et leurs valeurs. Un bref coup d'œil pourrait vous rassurer tout en vous en apprenant davantage sur ce site Web.
- Prévenir le vol d'identité ou la fraude en expliquant les tactiques utilisées en ligne par les fraudeurs pour obtenir des informations confidentielles. En s'inscrivant à un service en ligne, on risque par la suite de recevoir des courriels frauduleux. Cette technique, appelée « hameçonnage », consiste à soutirer, par un faux courriel, des informations confidentielles. Le savoir, c'est déjà une bonne façon de s'en protéger.